



**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 28 SEPTEMBRE 2015**

**DCM 2015/53 Affaires Générales : Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation.**

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- n° 2015/92 du 19 juin 2015 Tarifs au 1er juillet 2015 du cimetière communal.
- n° 2015/93 du 23 juin 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OYE PLAGE BASKET CLUB.
- n° 2015/94 du 23 juin 2015 Avenant n°1 au marché « Mission de contrôle technique pour les travaux d'aménagements intérieurs de la médiathèque d'Oye-Plage ».
- n° 2015/95 du 24 juin 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE SOLIDARITE.
- n° 2015/96 du 24 juin 2015 Location d'équipement de sauvetage dans le cadre de la surveillance de la plage « Les Ecardines ».
- n° 2015/97 du 03 juillet 2015 Avenant n°2 au lot n°3 « Aménagement et signalisation d'un arrêt de bus avenue Paul Machy » du marché de travaux « Réfection de voirie ».
- n° 2015/98 du 03 juillet 2015 Attribution du marché de service pour l'organisation d'un séjour type classe de neige pour les écoles de la commune pour les années 2016 à 2018.
- n° 2015/99 du 07 juillet 2015 Contrat de mise à disposition à titre gracieux du logement sis 89 avenue Paul Machy à OYE-PLAGE.
- n° 2015/100 du 08 juillet 2015 Attribution du marché de fourniture « Fourniture de matériels et matériaux pour les services techniques communaux » - Relance du lot 2 « Plomberie ».
- n° 2015/101 du 20 juillet 2015 Modification de la régie de recettes pour « L'encaissement de la participation des parents d'élèves aux repas de la cantine municipale » en « Encaissement de la cantine et des accueils périscolaires ».
- n° 2015/102 du 20 juillet 2015 Modification de la régie de recettes pour « L'encaissement lié aux activités périscolaires et d'animations » en « Encaissement des accueils de loisirs et de la garderie extrascolaires ».
- n° 2015/103 du 20 juillet 2015 Ouverture d'un compte de dépôts de fonds au trésor de la régie de recettes pour l'encaissement de la cantine et des accueils périscolaires.
- n° 2015/104 du 23 juillet 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE OYE-PLAGE.
- n° 2015/105 du 23 juillet 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE OYE-PLAGE.
- n° 2015/106 du 23 juillet 2015 Attribution du marché de service pour la location pluriannuelle d'illuminations de Noël - 2015 à 2018.
- n° 2015/107 du 30 juillet 2015 Signature d'une convention de partenariat avec l'association « Bouillon d'artistes » relative aux Temps d'Activités Périscolaires mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
- n° 2015/108 du 04 août 2015 Attribution du marché de travaux « Rénovation de 7 logements de la Gendarmerie » - Lots 1 et 2.
- n° 2015/109 du 12 août 2015 Attribution du marché « fourniture et mise en œuvre d'équipements RFID pour la médiathèque d'Oye-Plage ».

- n° 2015/110 du 12 août 2015 Convention de formation approfondissement BAFA pour du personnel communal.
- n° 2015/111 du 18 août 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée ALCOOL DEPENDANCE, AIDE A LA GUERISON.
- n° 2015/112 du 20 août 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE COUNTRY CLUB.
- n° 2015/113 du 21 août 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée LA BOUGEOTTE.
- n° 2015/114 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle de TENNIS DE TABLE ESPACE EOLE. Convention avec l'association dénommée TENNIS DE TABLE CLUB DE OYE-PLAGE.
- n° 2015/115 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle NATICES 1 de l'ESPACE DOLTO. Convention avec l'association dénommée DE FIL EN AIGUILLE.
- n° 2015/116 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle NATICES 1 de l'ESPACE DOLTO. Convention avec l'association dénommée PLAISIRS CREATIFS.
- n° 2015/117 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle DE RETTE. Convention avec l'association dénommée FUTSAL.
- n° 2015/118 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle COUTURE de l'ESPACE DOLTO. Convention avec l'association dénommée SOIF D'APPRENDRE LA BRODERIE.
- n° 2015/119 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle de dessin de l'ESPACE DOLTO. Convention avec l'association BOUILLON D'ARTISTES.
- n° 2015/120 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle NATICES 2 de l'ESPACE DOLTO. Convention avec l'association dénommée PATCH'OYATS.
- n° 2015/121 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle verte de l'ESPACE DOLTO. Convention avec le CLUB DE PHILATELIE DE OYE-PLAGE.
- n° 2015/122 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle NATICES 2 de l'ESPACE DOLTO. Convention avec le CLUB D'ECHECS ANSERIEN.
- n° 2015/123 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec l'association dénommée OYE-PLAGE COUNTRY CLUB.
- n° 2015/124 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée JUDO CLUB DE OYE-PLAGE.
- n° 2015/125 du 25 août 2015 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec l'association dénommée LES SILVERS STARS.
- n° 2015/126 du 25 août 2015 Mise à disposition de l'ESPACE DOLTO. Convention avec l'E.F.S..
- n° 2015/127 du 27 août 2015 Mise à disposition de la salle bleue ESPACE DOLTO. Convention avec l'ADMR d'AUDRUICQ.
- n° 2015/128 du 27 août 2015 Mise à disposition de la salle MAUVE ESPACE DOLTO. Convention avec la CPAM de CALAIS.
- n° 2015/129 du 27 août 2015 Mise à disposition de la salle BLEUE ESPACE DOLTO. Convention avec la CAF de CALAIS.
- n° 2015/130 du 27 août 2015 Mise à disposition de la salle BLEUE ESPACE DOLTO. Convention avec l'association TRAVAIL SERVICES.
- n° 2015/131 du 27 août 2015 Mise à disposition de salles ESPACE DOLTO. Convention avec la MISSION LOCALE DE SAINT OMER.
- n° 2015/132 du 27 août 2015 Mise à disposition de la salle MAUVE ESPACE DOLTO. Convention avec l'association dénommée ALCOOL DEPENDANCE AIDE A LA GUERISON.
- n° 2015/133 du 27 août 2015 Mise à disposition de la salle Natices 2 ESPACE DOLTO. Convention avec l'association dénommée LA VALSE DES MOTS.

- n° 2015/134 du 27 août 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON et de la salle droite de la GARDERIE. Convention avec l'association dénommée DES NOUNOUS ET DES P'TITS LOUPS.
- n° 2015/135 du 27 août 2015 Mise à disposition de la salle Verte de l'ESPACE DOLTO. Convention avec l'association dénommée LES GROLLES.
- n° 2015/136 du 27 août 2015 Mise à disposition de la salle MAUVE ESPACE DOLTO. Convention avec le CONCILIATEUR DE JUSTICE.
- n° 2015/137 du 1er septembre 2015 Tarification pour l'inscription à l'école de musique.
- n° 2015/138 du 04 septembre 2015 Tarification « Encaissement de la cantine et des accueils périscolaires ».
- n° 2015/139 du 04 septembre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée CLUB ANSERIEN DU 3ème AGE.
- n° 2015/140 du 04 septembre 2015 Avenant n°4 au marché de prestations de service « Restauration scolaire et extra-scolaire de la ville d'Oye-Plage ».
- n° 2015/141 du 07 septembre 2015 Contrat de maintenance pour le logiciel de gestion cantine/périscolaire.
- n° 2015/142 du 07 septembre 2015 Avenant n°1 au lot n°4 « Plomberie – VMC – Chauffage » du marché de travaux d'aménagements intérieurs de la médiathèque d'Oye-Plage ».
- n° 2015/143 du 07 septembre 2015 Attribution du marché de fourniture de prestations de services de télécommunications - Lots 1 à 4.
- n° 2015/144 du 08 septembre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée COMITE D'ORGANISATIONS FESTIVES.
- n° 2015/145 du 15 septembre 2015 Avenant n°1 au lot n°1 « Vêtements pour les services techniques » du marché de fournitures « Vêtements professionnels ».
- n° 2015/146 du 15 septembre 2015 Avenant n°1 au lot n°3 « Articles de sécurité pour les services techniques » du marché de fournitures « Vêtements professionnels ».
- n° 2015/147 du 15 septembre 2015 Avenant n°1 au lot n°4 « Vêtements professionnels pour le service entretien » du marché de fournitures « Vêtements professionnels ».
- n° 2015/148 du 15 septembre 2015 Avenant n°1 au lot n°5 « Chaussures pour le service entretien » du marché de fournitures « Vêtements professionnels ».
- n° 2015/149 du 15 septembre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée OFFICE MUNICIPAL D'ANIMATION DE OYE-PLAGE.
- n° 2015/150 du 18 septembre 2015 Mise à disposition de la salle Jean CRINON. Convention avec l'association dénommée TENNIS DE TABLE CLUB DE OYE-PLAGE.
- n° 2015/151 du 18 septembre 2015 Mise à disposition de la salle SAINT MEDARD. Convention avec l'association dénommée TWIRLING CLUB « LES SILVERS STARS ».

**DCM 2015/54 Affaires Générales : Installation d'un nouveau conseiller municipal.**

Suite à la démission de Mme Marie-Noëlle CUEVAS-RUBIO de son mandat de Conseillère Municipale d'Oye-Plage par lettre du 7 septembre 2015 reçue le 11 septembre 2015, il convient, conformément à l'article L 270 du Code Electoral, de procéder à l'installation de M Romain VANBELLE, candidat issu de la même liste et suivant le dernier élu.

Le Conseil Municipal prend acte de ce changement et de cette installation.

**DCM 2015/55 Urbanisme : Modification du plan local d'urbanisme (article 10 des zones UCa et UD).**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **SOLLICITE** auprès de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq compétente en matière d'élaboration, révision et modification des documents d'urbanisme, la modification du PLU d'Oye-Plage concernant la rédaction de l'article 10 des zones UCa et UD, de la manière suivante : « *La hauteur absolue des constructions nouvelles à usage d'habitation du sol ambiant à l'égout de la toiture, est ramenée à 5 mètres (R+1)* ».

**DCM 2015/56 Urbanisme : Exonération de la taxe d'aménagement des abris de jardin.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **EXONERE** de la part communale, la taxe d'aménagement, en plus des exonérations déjà accordées par délibération du 26 septembre 2011, les surfaces des abris de jardin d'une superficie inférieure à 20 m<sup>2</sup> soumis à déclaration préalable de travaux.

Cette exonération entrera en vigueur le 1er janvier 2016.

La présente délibération sera valable pour une durée d'un an reconductible.

**DCM 2015/57 Finances : Subvention de fonctionnement complémentaire de transports pour les sorties associatives.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **DECIDE** l'octroi d'une subvention de fonctionnement complémentaire de transports pour les sorties collectives organisées par les associations pour leurs adhérents et accompagnants,

- pour les associations ansériennes dûment déclarées en préfecture et non signataires d'une convention d'objectifs et de moyens avec la Commune incluant déjà les conditions d'une participation financière aux déplacements au regard d'équipes sportives inscrites en championnat,
- plafonnée par sortie à 50% du coût du transport (base facture de la société de transporteur) dans la limite de 500 € par année civile quel que soit le nombre de sorties, dans la limite de 1500 € pour les associations dénommées : SOCIETE L'AVENIR DE OYE-PLAGE et TWIRLING CLUB « LES SILVERS STARS ».

**DCM 2015/58 Finances : Accompagnement financier aux étudiants – montant de l'aide accordée pour l'année scolaire 2015-2016.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **REVALORISE** le montant de cet accompagnement financier en le portant à 125 € pour l'année scolaire 2015-2016.

Les crédits seront inscrits au prochain Budget Primitif de la Commune.

**DCM 2015/59 Finances : Tarif de mise à disposition des salles communales.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **APPROUVE** le tarif de mise à disposition des salles communales établi comme suit :

**Location aux particuliers :**

Salle Gaston Cornet

- forfait de 200 € le week-end
- 100 € pour les agents communaux actifs et retraités, pour les conseillers municipaux ne percevant pas d'indemnité de fonction.

Les repas sont autorisés uniquement le midi avec fin des festivités à 20h.

**Location aux sociétés commerciales et divers :**

Dolto : 50 € par jour

Saint Médard : 100 € par jour

Crinon et De Rette : 200 € par jour

**Sont dispensés du paiement d'un tarif de mise à disposition pour les salles Dolto, St Médard, Crinon, Cornet et De Rette :**

- les groupements d'aînés et groupements d'anciens combattants,
- les actions à but social, humanitaire ou philanthropique,
- les animations, activités, réunions proposées par le CCAS, la CCRA, les écoles et collège publics ansériens,
- les animations, activités, réunions, manifestations et festivités sportives, ludiques, culturelles proposées par les associations ansériennes,
- les réunions à caractère politique proposées par les listes municipales représentées au conseil municipal d'Oye-Plage, les candidats aux élections ayant un lien avec la Commune d'Oye-Plage, les partis politiques locaux ou territoriaux incluant la Commune d'Oye-Plage, dans la limite de 3 par an par liste, candidat et parti.

**DCM 2015/60 Finances : Attribution de livres de prix et de dictionnaires.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à acheter des livres de prix et des dictionnaires à destination des élèves des écoles publiques ansériennes.

Les crédits seront imputés au 6714 « Bourses et prix ».

**DCM 2015/61 Vie Associative : Participation communale aux frais d'inscription associatifs – Pass Jeunesse.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**,

- **AUTORISE** la participation de la Commune aux frais d'inscription dans les associations ansériennes, des Ansériens âgés entre 4 et 18 ans, à hauteur de 50% du coût de l'inscription par an et par enfant dans la limite de 20 €,
- **RESERVE** directement la participation communale à l'association qui par anticipation l'a déduite du montant à payer par le jeune ansérien.

Vu pour être affiché et paraphé le 1<sup>er</sup> octobre 2015, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Fait à OYE-PLAGE, le 1<sup>er</sup> octobre 2015

Olivier MAJEWICZ

Maire d'OYE-PLAGE